

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**du JEUDI 4 JUILLET 2013**

Nombre de conseillers en exercice : 14  
Nombre de présents : 12  
Nombre de votants : 13

Date de la convocation : 28/06/2013  
Date d'affichage : 28/06/2013

L'an deux mille treize, le JEUDI 4 JUILLET, à 20 h 30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Richard MAURY, Maire de Thaon.

Étaient présents : M. Richard MAURY, Maire, Mme Anne-Marie BELIARDE, M. André LETELLIER, M. Jean-Pierre ISABEL, Maires Adjoints, M. Emmanuel GOSSIEAUX, Mme Valérie SABOUROUX, Mme Dominique JOCKUM, Mme Janine KERSPERN, Mme Agnès OLIER, M. Gérard JEHANNE, M. Joël THOMASSE, M. Claude PERONNE.

Excusé : M. Jean-Claude BAYEUX ayant donné procuration à M. Jean-Pierre ISABEL

Absent : M. Claude HAMEL

Secrétaire de séance : Mme Valérie SABOUROUX

**Approbation de l'avant projet du bâtiment de commerces et logements**

Monsieur le Maire présente le dossier d'avant projet sommaire de construction d'un bâtiment de 3 logements et commerces établi par le Cabinet Fouchard.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- approuve le dossier d'avant projet sommaire présenté sous réserve d'étudier les propositions suivantes et d'y apporter les modifications correspondantes pour la phase « projet détaillé » (PROD) :
  - ✓ remplacer les baignoires par des douches
  - ✓ prévoir des fenêtres de toit dans les cuisines
  - ✓ prévoir de la lumière naturelle dans les salles de bain
  - ✓ vérifier les surfaces puisqu'elles sont inférieures aux plans présentés lors de la première réunion.
  - ✓ revoir l'accès aux logements autre que par le sous-sol

**Désignation du bureau de contrôle technique et du coordinateur SPS**

Trois sociétés ont été consultées pour remettre une offre de prix pour les missions de contrôle technique et de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé des travailleurs dans le cadre de la construction d'un bâtiment de 3 logements et commerces, rue de Barbières à Thaon.

	Coordination SPS		Bureau de contrôle		total
	HT	TTC	HT	TTC	TTC
APAVE	3 500.00 €	4 186.00 €	7 600.00 €	9 089.60 €	13 275.60 €
BUREAU VERITAS	4 655.00 €	5 567.38 €	4 350.00 €	5 202.60 €	10 769.98 €
QUALICONSULT	4 750.00 €	5 681.00 €	5 640.00 €	6 745.44 €	12 426.44 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer les offres du Bureau Veritas situé à Hérouville St Clair, s'élevant à :

- 4 655.00 € HT, soit 5 567.38 € TTC pour la mission de coordination SPS
- 4 350.00 € HT, soit 5 202.60 € TTC pour la mission de contrôle technique

#### Etude thermique :

devis de l'entreprise Bet Boulard 14 s'élevant à 3 300 € HT pour le calcul RT2012 (stade permis de construire) + mise à jour RT2012 (fin de chantier) et tests d'infiltrométrie dans les 3 logements. Le coût des tests d'infiltrométrie est jugé trop élevé 1 800 € HT. Monsieur Claude Péronne se charge de demander un devis à une autre entreprise.

#### **Désignation du géomètre pour le bornage de la déviation des engins agricoles**

Dans le cadre du dossier de déclaration d'utilité publique des parcelles concernées par la déviation des engins agricoles, il convient de faire borner les terrains et de réaliser des relevés topographiques.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer le devis du Cabinet GEOMAT, géomètres experts, situé à Douvres la Délivrande, pour un montant de 3 200.00 € HT soit 3 827.20 € TTC.

Monsieur le Maire fera un courrier au propriétaire pour lui demander la permission de borner l'avenue.

#### **Choix de l'entreprise pour le ravalement du Presbytère**

Trois sociétés ont été consultées pour remettre une offre de prix pour effectuer la réfection du ravalement du Presbytère, rue du Bigard à Thaon.

	HT	TTC
Ent Yves POULAIN	4 980.00 €	Non applicable art 293B du CGI
Ent L.T. Peinture	8 199.28 €	9 806.34 €
Ent Jean-Pierre LECHARTIER	11731.17 €	14 030.47 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer l'offre de l'entreprise Yves POULAIN, située à LANTHEUIL pour un montant de 4 980.00 € HT (TVA non applicable).

L'entreprise devra fournir une attestation d'assurance décennale pour l'acceptation du devis.

### **AFFAIRES DIVERSES**

Mardi 16 juillet 2013 à 21 h concert à l'église : Cordes en Trio. Tarif 5 € pour les habitants de Thaon – Gratuit pour les moins de 12 ans.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt trois heures vingt.